



CGT CHU Dijon  
CGT CHA Nevers

Monsieur Le Directeur de l'Agence Régionale de  
Santé Bourgogne Franche-Comté  
Le Diapason  
2, Place des Savoirs  
CS 73535  
21035 DIJON CEDEX

**Objet :** Lettre ouverte transfert Centre 15  
NeversDijon

le, 01 Octobre 2018

Monsieur Le Directeur,

Aujourd'hui les deux syndicats CGT des CHU et CHAN ont fait le point sur la situation dans le cadre de votre volonté de transfert du Centre 15 de NEVERS sur DIJON.

Dès l'annonce de transférer le centre 15 de Nevers sur Dijon dans le cadre du projet régional de santé, la CGT du centre Hospitalier de Nevers et celle du CHU de Dijon mettaient en garde contre les risques d'un tel choix pour la population, pour les conditions de travail des personnels et, en ce qui concerne la Nièvre, l'avenir du CHAN. Le risque est grand de fuite des médecins urgentistes, l'impossibilité de pouvoir former des internes dans la spécialité, accentuer le manque de médecins déjà criant dans nos hôpitaux et le département de la Nièvre.

La CGT faisait des propositions pour améliorer la réponse aux besoins des usagers sur nos territoires.

Faisant fi de tous les problèmes et dangers mis en avant, tant par les personnels de santé dont les médecins, les organisations syndicales, des élus, vous décidez du transfert du centre 15 de la Nièvre pour le 02 octobre. Or à la veille de cette échéance, malgré votre affirmation que « tout était prêt, au terme d'un an de travail sur ce chantier de grande ampleur, minutieusement préparé » force est de constater que la réalité est toute autre :

- 10 recrutements supplémentaires de permanenciers de régulations au CHU de Dijon sont pourvus à ce jour. Ce qui porte à 32 l'effectif total de répondant du service mais auquel il faut d'une part retrancher les trois départs non remplacés, sans oublier le temps de formation nécessaire pour les nouveaux embauchés, et d'autre part retrancher aussi 3 postes nouvellement dédiés à la supervision. L'effectif répondant est donc de 26 là où la situation antérieure était de 32 cumulés entre Nevers et

Dijon.

-Les recrutements médicaux prévus au CHU de Dijon dans le cadre du transfert du 15 de Nevers ne sont pas réalisés. Seulement 4 ETP sont prévus et non pourvus à ce jour alors qu'il en faudrait 7 pour assurer les permanences médicales H24.

-Une salle de régulation du centre 15 ne permettant pas d'avoir dans de bonnes conditions la réception des demandes de secours.

-Faut il aussi vous rappeler l'incompatibilité des logiciels, mise en évidence entre le SDIS 58 et le CHU de Dijon. Ils ne permettent pas d'échanger les données sur interventions entre les deux structures en temps réel. Il faudrait donc attendre, selon vous, novembre pour que l'interconnexion soit réalisée. Entre temps, les professionnels de terrain travailleront en mode dégradé mis en place ou en cours de validation.

Le Centre 15 de Nevers, comme tous les autres services, souffre certes d'un manque de moyens humains, mais tout au long de ces années il a su montrer toute sa compétence et son professionnalisme. Il est encore aujourd'hui en capacité de répondre à l'urgence dans la Nièvre et le département limitrophe du Cher .

De plus, une récente enquête d'un journal national place le Centre 15 de Nevers en terme de performances au dessus du centre 15 de Besançon, qui lui est régionalisé !

C'est pourquoi au regard de ces faits, nous vous demandons d'abandonner votre projet de transfert du Centre 15 sur Dijon et de tout mettre en œuvre pour améliorer l'organisation des secours à l'échelle de chaque département .

Nous sommes disponibles dans les meilleurs délais pour vous rencontrer afin de mettre un terme à ce projet de transfert.

Recevez, Monsieur le Directeur, nos respectueuses salutations.

Eric Buisson  
CHU DIJON

Virginie Ivain  
CHA Nevers